

TARIFS des ACTIVITES et DOCUMENTS à fournir – année 2021-2022

MUSIQUE et EVEIL AUX ARTS	Chambonnaires ou Ricamandois	Extérieurs
Formule SOLO		
- Jardins musicaux - Eveil aux arts - Initiation musicale et découverte instruments (CP – CE1) - Tout atelier musical collectif	90 €	180 €
Formule DUO		
- Cours d'instrument individuel + cours collectif et/ou atelier musical (collectif régulier facultatif après 18 ans)	Selon QF (90€ à 264 €)	393 €
Formule TRIO : Formule DUO + 2 ^{ème} instrument	Selon QF (90€ à 264 €) + 145 €	393 € + 263 €

THEATRE	Chambonnaires ou Ricamandois	Extérieurs
- Initiation (6-7 ans) - Enfants (8/11 ans)	90 €	180 €
- Ados (dès 12 ans)	105 €	195 €
- Adultes 3 jours de stages	60 €	90 €

DANSE (modern Jazz, classique, découverte)	Chambonnaires ou Ricamandois	Extérieurs
- Initiation (6-7 ans) ou Découverte (8-11 ans)	90 €	180 €
- Hip Hop (Breakdance)	Voir QF plafond à 150 €	180 €
- Danse Enfants – Ados/Étudiants	Selon QF (90 € à 216 €)	234 €
- Deuxième cours de danse (le moins cher des deux, sous réserve de places disponibles)	Voir QF, plafond à 140 €	180 €
- Danse Adultes	219 €	234 €
- Multi-danses Adultes	180 €	219 €

ARTS PLASTIQUES – Matériel compris	Chambonnaires ou Ricamandois	Elèves Extérieurs
- Initiation (6-7 ans)	90 €	180 €
- Enfants moins de 18 ans et étudiants	Selon QF (144 € à 237 €)	265 €
- Adultes	240 €	303 €

TOUTES DISCIPLINES	Chambonnaires ou Ricamandois	Elèves Extérieurs
- Stage seul (hors théâtre adultes)	8 €/1/2 journée - 10 €/journée	12 € et 15 €

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	Arts Plastiques	Musique	Danse CE2-CM2	Danse Ados/Étudiants
De 000 à 349	144 €	90 €	90 €	90 €
De 350 à 449	156 €	108 €	102 €	102 €
De 450 à 599	169 €	138 €	120 €	120 €
De 600 à 799	205 €	219 €	150 €	180 €
De 800 à 999	217 €	231 €	162 €	192 €
De 1000 à 1360	225 €	244 €	171 €	203 €
De 1360 à 1500	231 €	258 €	180 €	213 €
Plus de 1500	237 €	264 €	183 €	216 €

Les ricamandois et chambonnaires bénéficient d'une réduction de 8 % (cotisation individuelle arrondie à l'euro le plus proche) pour leurs enfants, **à partir de 2 enfants et/ou étudiants d'une même famille**, inscrits à l'École Intercommunale des Arts. Tous les stages sont exclus de cet avantage.

MODALITES DE PAIEMENT

Possibilité de payer en Espèces, Carte Bancaire, Chèques bancaires à l'ordre du TRESOR PUBLIC, Chèques vacances, Coupons sport (uniquement pour la danse) ou prélèvement automatique.

Le paiement sera acquitté à l'inscription, pour toute l'année. Il est possible toutefois de planifier un paiement en trois fois, avec des prélèvements automatiques, à minima pour les 2^e et 3^e trimestre.

Les prélèvements automatiques se feront les 5 septembre, 5 janvier et 5 avril.

DOCUMENTS A FOURNIR ou A PRESENTER A L'INSCRIPTION :

- **Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois**, pour les ricamandois et chambonnaires.
- **Un justificatif du Quotient familial actualisé**, si les tarifs sont soumis à Quotient Familial.
- **Un justificatif de l'employeur** pour le personnel en activité ou retraité du **SIVO, du Chambon-Feugerolles ou de La Ricamarie**. La famille du représentant légal (dont conjoint et enfants à charge) pourra bénéficier du tarif « Chambonnaires ou Ricamandois ».
- **Un certificat médical, obligatoire pour la DANSE, ou attestation de questionnaire de santé valable pour les anciens élèves ayant fourni un certificat médical de moins de 3 ans** : conservé par l'Ecole des Arts.
- **Un relevé d'identité bancaire (RIB) et Autorisation de prélèvement pour les paiements par prélèvement automatique** : conservé par l'Ecole des Arts.